

GENÈVE  
UN CANTON  
DE NATURE  
bienvenue!

# Réserve naturelle Passe de Peney



RÉPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



## Carte d'identité de la réserve naturelle

<b>Commune – Propriétaires</b>	Satigny – Etat de Genève.
<b>Localisation</b>	Située à la confluence du Rhône et du Nant d'Avril, en amont du barrage de Verbois.
<b>Surface</b>	1,66 hectare de rivages renaturés.
<b>Accueil des visiteurs</b>	Une partie de la réserve est accessible au public, qui pourra profiter d'un panorama insoupçonné depuis une ancienne citerne transformée en belvédère.
<b>Historique</b>	Ancienne station d'épuration, rendue à la nature dès 2011.
<b>Milieus d'intérêt</b>	Milieus pionniers et falaises riveraines.
<b>Pour les curieux de nature</b>	Crapaud calamite, hirondelle de rivage, grèbe castagneux, érable champêtre, saule marsault, églantier.
<b>Pour les plus naturalistes</b>	Pavot de Lecoq, souci des champs, chardon penché, trèfle strié.
<b>Date de la première mise sous protection</b>	Réserve naturelle depuis 2012.

### Accueil des visiteurs

Bienvenue dans la réserve naturelle de la Passe de Peney! Ce site encore méconnu est situé sur la rive droite du Rhône, au niveau de l'embouchure du Nant d'Avril.

Vous êtes invités à découvrir les richesses de cette réserve naturelle aux paysages surprenants grâce à un secteur accessible au public. Vous pourrez ainsi accéder à une ancienne citerne de la station d'épuration qui a été conservée et transformée en belvédère, afin d'offrir aux visiteurs une vue panoramique sur la réserve et sur le Rhône. Vous pouvez accéder à la réserve en transports en commun (arrêt TPG à Peney-Dessous) et une zone de pique-nique est à disposition en rive gauche du Nant d'Avril, en face de la réserve.

D'autres sites naturels de valeur se trouvent sur les rives du Rhône, en amont et en aval de la Passe de Peney, comme le site des Teppes de Verbois (réserve naturelle) et le Bois Chébé (falaise le long du Rhône).



**Afin de respecter la tranquillité de la faune, qui utilise le site pour sa reproduction, et pour ne pas piétiner la fragile flore pionnière, merci de vous promener uniquement sur la partie de la réserve accessible au public.**

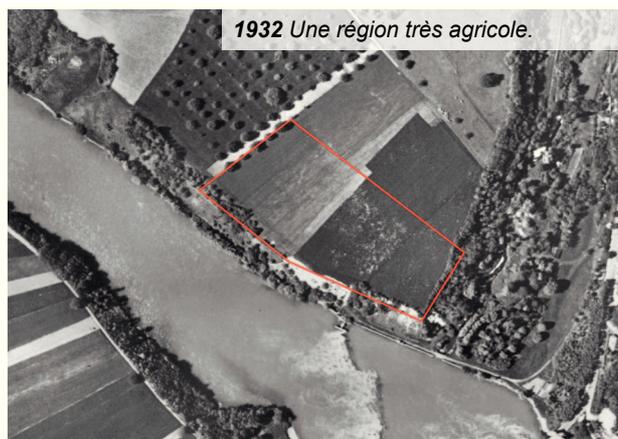


*L'ancienne citerne, transformée en belvédère.*

## Historique du site

Ce site était occupé à partir de 1963 par la station d'épuration (STEP) du Nant d'Avril, qui gérait le traitement des eaux usées de la région. Devenue trop petite et obsolète, les installations ont été démontées et recyclées en 2009. Une nouvelle STEP, plus performante et de plus grande capacité, a été mise en service en 2009 dans la zone industrielle du Bois de Bay, en amont, afin d'assurer le traitement des eaux usées suisses et françaises du bassin versant.

Cette évolution a permis la réhabilitation de l'ancien site du Nant d'Avril, grâce à la mise en œuvre par les SIG (Services Industriels Genevois) et l'Etat de Genève de mesures de compensation. Le secteur a ainsi été rendu à la nature dès 2011 et est depuis connu sous le nom de la réserve naturelle de la Passe de Peney.



## Cartes historiques



— Périimètre de la réserve naturelle

0 25 50 150 Mètres

## Cartes historiques



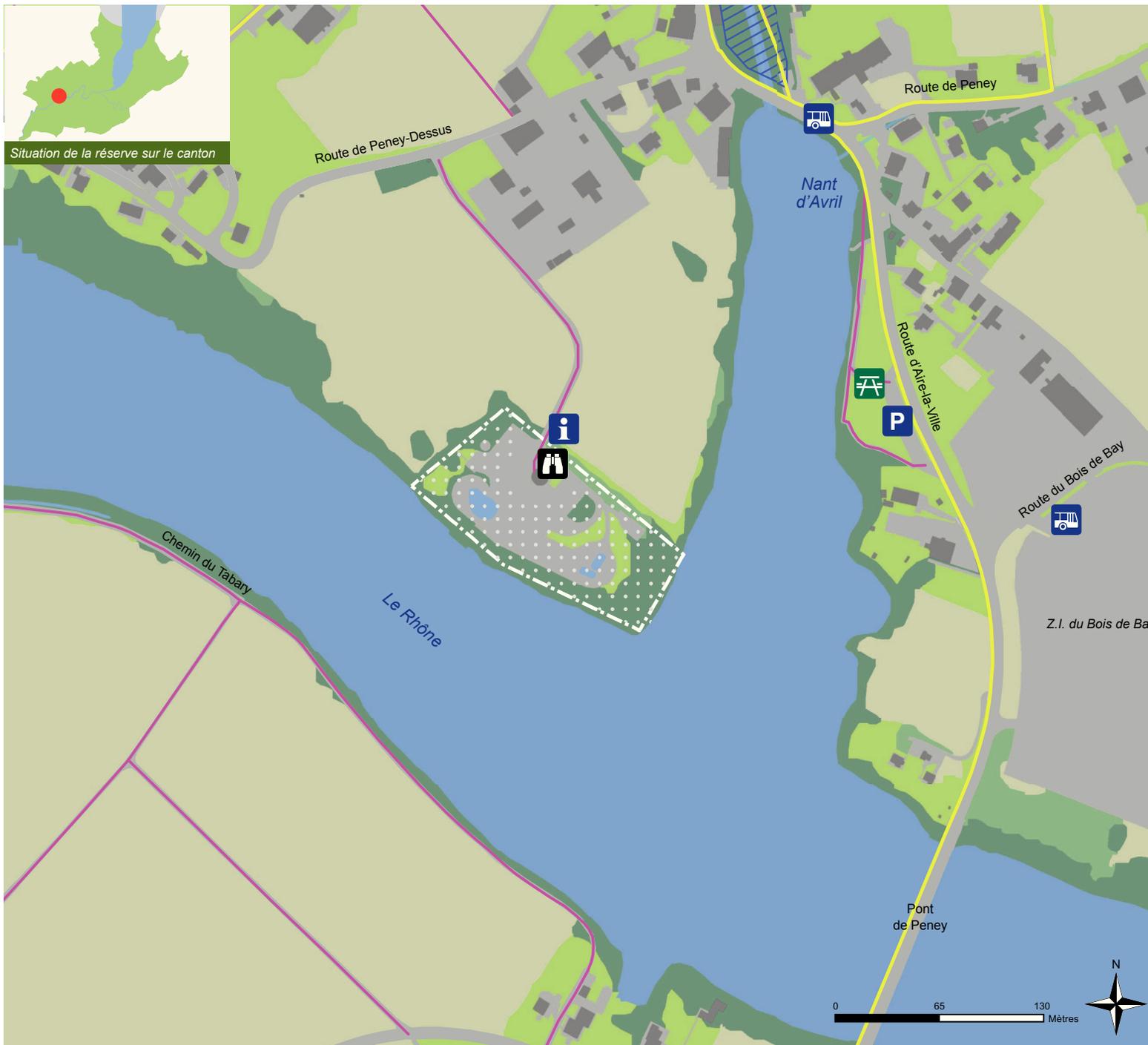
— Périmètre de la réserve naturelle

0 25 50 150  
Mètres

## Pour les curieux de nature

Vue sur l'étang et le Rhône depuis le belvédère.





### Accès, cheminements et infrastructures

- Périmètre de la réserve naturelle
- Cheminement autorisé, chemin de randonnée pédestre
- Cheminement autorisé
- Routes et chemins

- Zone ouverte, prairie
- Forêt
- Forêt claire
- Plans d'eau, cours d'eau
- Zone agricole
- Zone bâtie

- Accès autorisé uniquement sur les cheminements signalés
- Accès autorisé aux chiens sans laisse
- Zone de pique-nique
- Observatoire
- Panneau d'information
- Arrêt TPG
- Parking à disposition

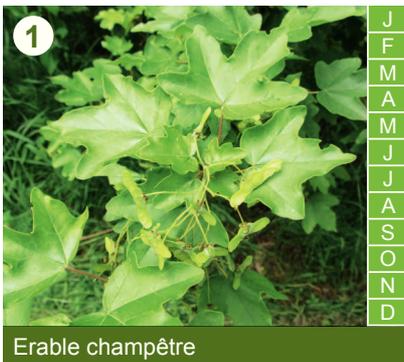


Sauf zone autorisée autour du belvédère



## Pour les curieux de nature

Vue sur les mares temporaires, depuis l'observatoire.



### Pour en savoir plus...

Cette portion de rivages rendus à la nature permet de restituer au Rhône les milieux en perpétuelle évolution qui caractérisaient le fleuve sauvage avant son endiguement. Située le long du corridor biologique que forment le fleuve et ses rives, la réserve naturelle de la Passe de Peney abrite des habitats très particuliers, indispensables à la survie d'espèces menacées.

Ce milieu d'apparence sec et minéral est en réalité plus diversifié qu'il n'y paraît. Une zone humide temporaire offre les conditions nécessaires à la reproduction d'amphibiens inféodés aux milieux pionniers, comme le crapaud calamite tandis que les libellules, dont les larves se développent sous l'eau, profitent de la présence du plan d'eau permanent.

Des falaises de sable permettent à un oiseau migrateur vulnérable, l'hirondelle de rivage, de creuser les longues galeries nécessaires à sa nidification et au développement des jeunes. Des oiseaux d'eau profitent aussi du Nant d'Avril et du Rhône pour se nourrir et nicher sur leurs rives.

Les plages de galets et les cordons boisés sont des éléments marquants de ce paysage atypique, où l'on retrouve des plantes menacées, comme le pavot de Lecoq (*Papaver dubium*

*subsp. lecoqii*), le trèfle strié (*Trifolium striatum*), le souci des champs (*Calendula arvensis*) et le chardon penché (*Carduus nutans*).

Les conditions arides du site (milieux xériques), rétablies grâce à la renaturation, devraient permettre à de nombreuses plantes méditerranéennes et à des lichens terricoles de recoloniser les lieux dans les prochaines années.

### Un oiseau qui veut faire son trou

L'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), plus petite que sa cousine l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), est l'une des rares espèces d'oiseaux capables de creuser le sol avec ses pattes. Elle niche en colonies de plusieurs couples dans des falaises de terre ou de sable. Chaque nid est aménagé dans une cavité construite au bout d'un tunnel de 50 à 60 cm de profondeur, où 3 à 7 œufs sont couvés durant une quinzaine de jours. La correction des cours d'eau et la prédation, lorsque les galeries sont accessibles, sont les principaux dangers qui pèsent sur ce migrateur insectivore.



Une falaise de sable, habitée par les hirondelles de rivage.



Le cuivré commun (*Lycaena phlaeas*) peut être vu sur le site.

## Mesures de gestion et de restauration

La renaturation de la Passe de Peney a eu lieu en 2011-2012 et s'est caractérisée par le démantèlement de la STEP: tous ses bâtiments (à l'exception de la citerne, toujours présente) ont été démolis et les bassins d'épuration ont été remblayés avec les matériaux issus de ces démolitions.

Plusieurs mesures de restauration ont alors été mises en œuvre pour permettre au site de retrouver sa valeur naturelle. Différents milieux très profitables à la biodiversité ont été créés à la place des anciens bassins: une gouille permanente en lien avec le Rhône, une zone humide temporaire et entre les deux, une zone de gravier favorable aux espèces pionnières. La berge du Rhône a été modifiée afin de lui rendre un profil plus naturel, sans effet de digue. Le canal d'arrivée des eaux de l'ancienne STEP et son exutoire ont été conservés afin qu'ils assurent une sécurité hydraulique. Quant à la berge du Nant d'Avril, elle a été déboisée et aménagée en falaise sableuse.

Durant les années d'exploitation de la STEP, la végétation naturelle avait été en partie rempla-

cée par des variétés ornementales et par des plantes exotiques envahissantes. L'élimination de ces plantes non indigènes (robinier faux acacia *Robinia pseudoacacia*, renouée du Japon *Reynoutria japonica*, ambrosie *Ambrosia artemisiifolia*), qui menaçaient la flore locale, a été l'une des mesures majeures de la gestion du site. Aucune plantation n'a été effectuée afin de permettre une reconquête naturelle du site par des espèces pionnières et les zones ouvertes sont fauchées chaque année pour limiter le développement des buissons.

### D'une rive à l'autre

Le nom de la réserve fait référence au bac qui, avant la construction du pont, permettait aux habitants d'Aire-la-Ville et de Peney de traverser le Rhône. Pour remplacer le bateau, un pont suspendu (le premier du canton) fut construit en 1853. Mais le jour de son inauguration officielle, il s'effondra, endeuillant les deux communes. Plusieurs ponts se succédèrent ensuite, jusqu'à l'actuel Pont de Peney.



## Mesures de gestion récentes

Démolition partielle des ouvrages de la STEP, création d'un étang et d'une zone humide, mise en place d'une zone xérique, aménagement d'une ancienne citerne en belvédère.

2011-2012



Des tas de pierres sont mis en place pour offrir à certaines espèces les conditions arides qu'elles attendent.



Une falaise a été modelée sur les berges du Nant d'Avril.

## Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'appli-

cation (RPPMF, 2007). Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

### Protections fédérales et internationales

Inventaire fédéral des paysages d'importance nationale (OIFP, 451.11)	depuis 1977 (n° 1204)
Inventaire des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM, 922.32)	depuis 1991, révisions en 2001 et 2009 (n° 9)
Site Ramsar (Convention Ramsar)	depuis 1976
Site du réseau émeraude (Convention de Berne)	depuis 2009 (n° 26)

### Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2012
Protection générale des rives du Rhône (LPRRhône, L 4 13)	depuis 1989

## A propos

Nature dans le canton de Genève : bilan de 10 ans d'actions et perspectives, 2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature : [www.ge.ch/nature/reserves](http://www.ge.ch/nature/reserves)

## Mes notes de terrain

